



A l'attention de **Monsieur le Maire d'Ansois**.

Ansois, le 11 avril 2023

Monsieur le Maire,

A la lecture du Procès-Verbal du Conseil Municipal du mardi 14 Mars 2023 , sous le libellé « Décision du Maire » les ansouisiennes et ansouisiens ont découvert la création une halle de plein vent, d'une esplanade de liaison avec le boulevard des platanes ainsi qu'une liaison verticale depuis le parking du Coignet.

Les membres de notre association nous ont posé des questions au sujet de ce nouveau projet. Nous vous les soumettons afin de pouvoir transmettre vos réponses qui sont fort attendues. Nous les rendrons publiques sans altération.

1. Pourriez-vous préciser l'emplacement exact de la halle de plein vent, ses dimensions, et l'usage qu'il est prévu pour celle-ci.
2. Nous aimerions connaitre la durée estimative des travaux pour la réalisation du projet.
3. Est-il possible que ce projet puisse être précisé et visualisable pour les ansouisiennes et ansouisiens au moyen de maquettes, de modélisation, ou de rendu 3D ?
4. Une fois réalisé, ce projet permettra t-il une nouvelle circulation dans le village, et en particulier de réserver une zone exclusivement piétonne ? C'est un vœu appelé par de nombreux villageois, tout particulièrement durant la période estivale.  
Dans ce sens, est-ce qu'un espace central totalement piétonnier pourrait être expérimenté avant la réalisation du projet, dès cet été par exemple ?  
*(Le nouvel espace piétonnier pourrait couvrir la zone du boulevard des Platanes, place St Elzéar et la rue du vieux Moulin en sens unique)*

En vous remerciant de l'attention que vous prêterez à ce courrier, recevez Monsieur le Maire, l'expression de nos meilleures salutations.

L'association **Bien Vivre à Ansois**